

# Nouvelles



Maison d'Accueil Spécialisé pour personnes autistes - Domaine de Bernessard

Bulletin d'informations  
de GÉMOZAC

DÉCEMBRE  
2018



# Le Mot du Maire



Alors que les marges de manœuvre financières des communes et des intercommunalités se sont réduites depuis plusieurs années en raison de la baisse importante des dotations de l'État, ce dernier n'a cessé de leur transférer ou de créer de nouvelles charges.

Après la fin de l'instruction des permis de construire par les services de la DDTM, les intercommunalités se sont vues confier la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI). Ainsi, la Communauté de Communes de Gémozac adhère désormais à 4 syndicats qui couvrent les différents bassins versants des cours d'eau qui la concernent.

En contrepartie, l'État a autorisé à percevoir la nouvelle taxe GEMAPI. C'est ce que l'Association des Maires appelle « transférer l'impopularité fiscale ». Or cette taxe est assise pour une large part sur la taxe d'habitation... qui est en voie de disparition.

Un épais brouillard entoure encore la « compensation à l'euro près » de la taxe d'habitation, qui concerne les communes et les intercommunalités. Elle est censée être financée par le budget de l'État qui dans un premier temps avait pensé utiliser les recettes de taxe foncière des Départements...

Dans ce contexte incertain, Gémozac préserve une capacité d'investissement significative grâce à des dépenses de fonctionnement inférieures à la moyenne et à des recettes locatives importantes (555 000 €) qui sont même supérieures aux dotations de l'État (387 000 €).

De son côté, la Communauté de Communes (CdC) explore aussi des pistes d'optimisation. Après l'adhésion au syndicat Cyclad pour les déchets ménagers, la CdC a constitué un groupement de coopération social et médico-social avec d'autres services d'aide et d'accompagnement à domicile de Charente-Maritime. Elle va également prendre la compétence en matière de contribution financière au Service Départemental d'Incendie et de Secours à la place des communes (dans le respect de la neutralité budgétaire), ce qui aura une incidence sur le calcul de la dotation versée par l'État.

Enfin, la complémentarité des actions entre la commune centre et la CdC s'accompagne d'une mutualisation, source d'économies, notamment avec la mise à disposition des agents des services techniques municipaux pour la gestion d'équipements tels que le complexe sportif, le pôle santé ou la piscine.

Le Maire  
Loïc GIRARD

Directeur de la publication : Loïc GIRARD

Conception graphique et impression : IMPRIM'TON ID

Diffusion : 2 500 exemplaires

Crédits photographiques : Mairie de Gémozac - IMPRIM'TON ID

[www.gemozac.fr](http://www.gemozac.fr)  @Gemozac

## La mairie en chantier

Les travaux sont notamment liés à la mise en accessibilité avec l'installation de portes automatiques (les portes en fer forgé sont conservées) et l'élargissement de l'entrée de l'accueil.

L'aménagement de la place Albert Mossion comprend la réalisation de deux petites rampes latérales qui permettront le passage des personnes à mobilité réduite.

Le hall du rez-de-chaussée fait office de salle pour les cérémonies de mariage et de baptême républicain.

Il va entre autres bénéficier d'un traitement acoustique, d'un renforcement de l'éclairage et de l'installation d'un chauffage à infrarouge pour les utilisations ponctuelles.

À l'étage, les fenêtres qui ne sont pas déjà en double vitrage vont être remplacées.

Une salle de réunion, un bureau et le hall vont être rénovés.



L'opération d'un coût d'environ 101 000 € HT est subventionnée à 70 % par l'État (45 450 €) et le Département (25 250 €).

# Remise de galons



La remise de galons de Capitaine au Lieutenant Laurent Guindet et de Lieutenant au Sergent-Chef Olivier Raboteau s'est déroulée le 12 octobre sous l'autorité du Colonel Pascal Leprince, directeur départemental du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).



Ce dernier tenait à être présent afin de saluer l'action du Capitaine Guindet dans son rôle de Chef de Centre mais également pour son implication dans d'autres missions au bénéfice du SDIS.



Le Colonel Leprince a également installé le Lieutenant Raboteau dans sa fonction d'adjoint au Chef de Centre. Il succède au Lieutenant Olivier Poupelain qui a mis fin à un engagement de 32 années dont 12 en tant qu'adjoint au Chef de Centre.

Lors de la même cérémonie, les Capitaines honoraires Pierre Lucazeau et Claude Richard, ont reçu les insignes de Chef de Centre.

## Label Employeur partenaire

À l'occasion de la cérémonie départementale de la Sainte-Barbe, du 9 décembre 2017, le label Employeur partenaire des sapeurs-pompiers a été remis à la Commune et à la Communauté de Communes par le Préfet et le Président du Service Départemental d'Incendie et de Secours. Ce label vient saluer l'engagement dans le recrutement de sapeurs-pompiers volontaires afin d'assurer le bon fonctionnement du centre de secours.

En Charente-Maritime, parmi les 2 200 sapeurs-pompiers volontaires, 133 sont employés par 67 communes.

Avec 4 pompiers volontaires au sein de ses services techniques, la commune de Gémozac fait partie des très bons élèves.



## Nouveau centre de secours



Le Département de la Charente-Maritime a décidé la réalisation d'un nouveau centre de secours. Il sera construit sur un terrain mis à disposition par la Communauté de Communes dans la zone d'activité des Grands Champs, derrière le cabinet vétérinaire. Le chantier débutera fin 2019.

Les 30 pompiers gémozacais prendront possession du bâtiment en septembre 2020.

## La Gendarmerie s'agrandit

La Gendarmerie a sollicité la Commune pour la construction d'un logement supplémentaire dans l'enceinte de la brigade pour accueillir un gendarme adjoint. Le loyer versé par la gendarmerie sera révisé en conséquence.

Les travaux débuteront au cours du deuxième trimestre 2019.



# Aménagements du bourg : le diagnostic archéologique, étape obligatoire

La première tranche des aménagements du bourg comprend les places Saint-Pierre, Albert Mossion et Jacques Verneuil, ainsi que les rues Gambetta, Pierre Jônain et de la Libération.

La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) a prescrit la réalisation d'un diagnostic archéologique autour de l'église et de la salle des fêtes avant d'engager les travaux. Le coût du diagnostic, effectué par le service d'archéologie du Département de la Charente-Maritime, est pris en charge par l'État grâce à la redevance d'archéologie préventive prélevée sur les permis de construire. La DRAC devrait transmettre le rapport à la mairie début 2019.

Mais il est déjà évident que le projet d'aménagement devra être adapté pour tenir compte des découvertes.

Très ancienne, elle est très certainement issue de la pérennisation du lieu de culte et de l'agrandissement de ce dernier avec l'érection d'un bâtiment plus vaste à partir du XI<sup>e</sup> siècle. Les reprises architecturales ont été nombreuses jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle et sont clairement visibles sur les murs. La plus marquante est sans doute la transformation du transept et de la façade.



En effet, il a été mis au jour quelques vestiges datant de l'époque antique (niveaux de sol), pouvant attester de la présence d'une ou plusieurs habitations.

Ces éléments ayant été observés sur des surfaces extrêmement réduites, il n'est pas possible de les identifier avec certitude. À cette occupation antique a succédé l'instauration d'une nécropole mérovingienne, caractérisée par la présence de sarcophages monolithes trapézoïdaux, concentrés en deux zones. Il n'est pas rare en effet que des bâtiments antiques aient été réutilisés au début du haut Moyen Âge à des fins cultuelles. C'est sur ces sarcophages mérovingiens que l'église actuelle a été érigée.



# Programme d'effacement de réseaux

Préalable à l'aménagement des rues, l'effacement des réseaux rue Gambetta, place Verneuil et rue Pierre Jônain s'est achevé début 2018.

L'opération d'effacement en cours rue des Mottes va permettre de supprimer le dernier poteau en place dans la rue Gambetta.



Le programme d'effacement des réseaux se poursuivra en 2019 avec la rue de l'Argonne et la rue des Mimosas.

# Effort budgétaire maintenu dans les villages

En 2017, un budget de 380 000 € a été consacré à la voirie pour les villages. En 2018, 400 000 € ont été inscrits notamment pour Les Parpaillons, Le Lizot, Les Grands Pateurs, Les Chassières, Chez Foucaud, Louzignac, Montroseau, Chez Gayet, Chez Charrier, Les Lignes, Les Catelineaux.

La fin du programme des travaux sera réalisée début 2019.



## Stade Repéré : le club-house en service



Le préfabriqué qui servait de club-house depuis 35 ans a été remplacé par un local aux normes qui comprend une salle de 83 m<sup>2</sup>, des locaux de rangement pour le club de football et des sanitaires pour le public. La salle sera principalement utilisée par les usagers du terrain de football et a aussi vocation à être utilisée par d'autres associations.

Le projet d'un montant d'environ 235 000 € HT a été subventionné par l'État (57 400 €), le Département (44 200 €) et la Fédération Française de Football (23 000 €).

## Stade des Beauplants : Des locaux de rangements en construction

Les placards historiques de l'U.S la Gémose sont devenus insuffisants pour répondre à l'augmentation des effectifs constatée depuis plusieurs années.





# Tour cycliste féminin



La Communauté de Communes a pour la 1<sup>ère</sup> fois été partenaire du Tour cycliste féminin de la Charente-Maritime pour sa 19<sup>ème</sup> édition. Le départ de la 3<sup>ème</sup> et dernière étape est partie de Gémozac le 5 août 2018. Les concurrentes ont bénéficié de l'ombrage de l'aire de loisirs avant de souffrir de la chaleur.

## Brèves sportives



Gémozac accueillera au complexe sportif une manche de la **COUPE DE FRANCE D'ESCALADE (jeunes et séniors)** les 20 et 21 avril 2019.

Les clubs de basket de Gémozac et Pons ont fusionné après une période de coopération. Après le cyclisme et le handball, c'est la 3<sup>ème</sup> activité sportive qui réunit les deux communes.



Le club de football féminin, l'étoile féminine de Saintonge, et l'US la Gémoze ont fusionné. Ils regroupent désormais plus de 210 adhérents.



# Le collège Jules Ferry au sommet

## Les Championnats de France d'escalade UNSS

(Union Nationale du Sport Scolaire) se sont déroulés le 17 mai 2018 à Morez, dans le Jura.

Le collège Jules Ferry est monté sur la plus haute marche du podium dans la catégorie « Établissement » grâce à Malia Brunelle, Théo Duet, Adèle Hamon, Gabin Tavernier et leur jeune officielle Naomy Coquin.



Dans la catégorie « Excellence » qui réunit des collégiens un peu plus âgés et qui ont l'habitude de la compétition en club, l'équipe gémozacaise, composée de Joachym Collé, Jessie Joguet, Alexis Seguin, Eolia Sinic et l'officielle Asaliah Prévost, réalise un très beau parcours en terminant 4<sup>ème</sup>.

Les compétiteurs étaient conduits par Vianney Brunelle, professeur d'EPS qui anime la classe à horaires aménagés sport Escalade à la suite de Pascal Pénoty. Ce dernier, tout jeune retraité, est à l'origine, avec Jean-Jacques Nivet, de l'importation il y a 25 ans de ce sport de montagne qui s'y pratique désormais sur un mur de 15 mètres de haut dans le complexe sportif.

Le 23 mai 2018, à la Couronne, douze établissements concouraient dans la catégorie « Collège » du **Championnat régional des mini-entreprises de Nouvelle Aquitaine**.

Dentikids, la mini-entreprise du collège Jules Ferry, a remporté le 1<sup>er</sup> prix avec son kit destiné à l'hygiène bucco-dentaire des jeunes. 23 élèves de 3<sup>ème</sup> ont conçu, fabriqué mais aussi présenté leur produit aussi bien dans des écoles primaires du secteur que devant le jury régional.

5 d'entre eux ont eu droit à représenter leur mini-entreprise au championnat national à Paris les 29 et 30 mai.

Tout au long de l'année scolaire les mini-entrepreneurs ont été encadrés par Erik Charrier, professeur de technologie, et Magali Lartigue, professeur de sciences et vie de la terre, sans oublier le parrain

Pascal Le Noan, du magasin Bio Naturalys, qui depuis plusieurs années faisait profiter les collégiens de son expérience professionnelle.

C'était malheureusement la dernière année de ces championnats organisés dans le but de favoriser l'esprit d'entreprendre des jeunes et développer leurs compétences.



# Cérémonie du 11 novembre

Le collège Jules Ferry a participé à la commémoration de l'armistice de la 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale avec un projet d'art mémoriel qui sera visible encore plusieurs jours.

Les élèves ont été accompagnés dans le projet par Christian Pralong et Stéphan Rooy, professeurs d'histoire et d'arts plastiques.

La présentation lue par l'un des collégiens expliquait que :

« L'idée était de travailler dans ces deux matières sur une production qui oublierait les noms figurant sur le monument aux morts pour mettre en avant l'universalité de l'héritage avec des éléments écrits qui parlent à tous :

- l'âge auquel sont décédés ces soldats pour donner au public un simple lien,
- le lieu de leur décès, rappelant que les enfants du pays partaient défendre leur pays, mais en d'autres « pays »,
- les élèves qui le voulaient pouvaient apposer un signe simple au pochoir, qui pour eux symbolise ce qu'avaient vécu ces soldats, la cause de leur décès, ou un message personnel.

Les codes graphiques sont simples, comme les croix blanches des grands cimetières des lieux de mémoire : des lattes blanches. Le bleu de France, bleu du bleuet devenu symbole sert à tout marquage.

La technique du pochoir, largement utilisée pendant cette guerre pour identifier les véhicules, les caisses, les bataillons, a été retenue.

Les lattes ont été disposées selon l'occurrence des décès de début août 1914 à la fin novembre 1918. Ainsi, il est possible de visualiser les temps forts de cette guerre et d'étranges moments sans décès qui témoignent du flux et du reflux des offensives, des longues périodes d'attente dans les tranchées, ... comme une longue marche vers la victoire et vers une paix que l'on veut éternelle. »



## Des réalisations pour les élèves

Le Département vient de déposer le permis de construire de la future salle d'arts plastiques du collège. Le chantier doit débuter l'été prochain.



La cour de l'école maternelle a été refaite dans l'été. La partie qui était censée être en herbe est désormais en enrobé et en sol amortissant.



## Une ressource pour les adolescents

Le lieu de vie et d'accueil des Jardins de la Source a été habilité par le Département de la Charente-Maritime en 2017. Claire Sotto et Bertrand Jauneau, des professionnels de l'éducation spécialisée qui ont fait le choix de se mettre au vert, se sont posés au village des Chassières. Ils peuvent y accueillir 7 mineurs ainsi que 3 majeurs dans le cadre des accueils familiaux des père et/ou mère des mineurs confiés.

Les Jardins de la Source ont été agréés par le Département pour pouvoir réaliser :

- des accueils séquentiels d'adolescents et de familles
- des accueils d'urgence d'adolescents et de familles
- des séjours éducatifs des adolescents et des familles
- des séjours de remobilisation pour les adolescents

L'été dernier, les quatre premiers jeunes accueillis pendant 7 mois ont planté leur « Arbre à soi » lors de la Fête de l'envol.





# Village d'enfants :

## 27 emplois créés

Le village d'enfants accueillera ses premiers habitants en décembre.

Il permet de réunir des frères et sœurs confiés au Conseil départemental au titre de l'aide sociale à l'enfance.

L'association SOS Villages d'Enfants a recruté 27 personnes (24 équivalents temps plein) pour assurer l'accompagnement des 32 enfants de Charente-Maritime qui résideront dans les 7 maisons d'habitation.

Les enfants peuvent être âgés de 0 à 20 ans.

Il est prévu que ceux qui relèvent de l'école primaire pourront être scolarisés aussi bien à Gémozac que dans les écoles environnantes de la Communauté de Communes.

Celle-ci a mis à disposition de l'association le terrain pour les bâtiments et réalisé les espaces publics.

Dans la maison commune, sont rassemblés les services administratifs et l'équipe éducative : directrice, secrétaire, comptable, chef de service, psychologue, éducateurs et animateur scolaire. C'est également un lieu d'accueil des enfants pour des activités.

On y trouve un espace d'animation, un espace bibliothèque, un espace adolescents. Un espace est consacré à l'accueil des parents dans le cadre des rencontres avec leurs enfants.



# L'association Emmanuelle

## 1<sup>er</sup> employeur de la commune

La Maison d'Accueil Spécialisé (MAS) pour personnes autistes va fêter son 1<sup>er</sup> anniversaire .

Ouverte en décembre 2017, elle a accueilli progressivement les 28 résidents. L'établissement compte une cinquantaine de salariés et intervenants extérieurs (professionnels de santé) pour 45 équivalents temps plein.

Avec l'ESAT Montandon, le foyer la Métairie et le service d'aide à la vie sociale (SAVS), l'association Emmanuelle compte désormais à Gémozac 107 salariés dont 39 travailleurs en situation de handicap.



## Vie associative

À Rioux, la réhabilitation de l'ancien presbytère va s'achever en décembre.

Les deux salles créées seront destinées aux associations, plus particulièrement celle des assistantes maternelles, « Le Bonheur est dans le Parc ».

Le projet est financé par la Communauté de Communes avec le concours de l'État, de la Région et du Département.



À Saint-Simon de Pellouaille, la CdC a apporté son soutien à la Société hippique pour la rénovation de la piste et du paddock.

## Nouveaux venus

NGE Infranet s'est implanté à Gémozac. C'est un des sous-traitants de Charente-Maritime Très Haut Débit, la filiale d'Orange qui a été choisie par le Département de la Charente-Maritime pour déployer la fibre optique.

La Communauté de Communes a mis en relation NGE avec le propriétaire d'un bâtiment de la zone d'activité des Grands Champs.

En septembre, une réunion d'information sur la quinzaine de postes à pourvoir a été organisée à Gémozac en partenariat avec Pôle emploi.



La société Thé Passion (grossiste) s'est installée dans l'un des trois locaux de l'hôtel d'entreprises de la zone d'activité des Grands Champs.

## La collecte des biodéchets en test



La Communauté de Communes de Gémozac a transféré en 2017 au Syndicat mixte Cyclad sa compétence en matière de collecte et de traitement des déchets ménagers. Cyclad a proposé de réaliser sur Gémozac une expérience inédite en France : un test de collecte en porte-à-porte des biodéchets.

L'opération a reçu le concours d'Émeline, l'apprentie de la Communauté de Communes, étudiante en BTS Métiers des services à l'environnement.

Elle a notamment contribué au recrutement des foyers volontaires et à la présentation du dispositif.

Ce sont donc 180 foyers qui trient leurs déchets fermentescibles depuis avril. Ils ont été dotés d'un bac de collecte bi-compartmenté (bio-déchets et emballages), fabriqué pour ce test, et qui est vidé par un camion robotisé.

Alors qu'en France le poids des biodéchets est estimé à 30 % du sac noir, le test (avec des personnes motivées) permet de valoriser 40 % de biodéchets qui sont transformés en compost pour l'activité agricole.

Le test réalisé à Gémozac va permettre à Cyclad de bien calibrer la taille du bac de collecte et chaque compartiment.

La loi de Transition énergétique pour la croissance verte de 2015 fixe la généralisation de la collecte des biodéchets en 2025.

Cyclad ambitionne d'étendre la collecte des biodéchets à tous les foyers de la Communauté de Communes d'ici 2020.

La séparation des fermentescibles, sources d'odeurs, toujours collectés une fois par semaine, permettrait de ne collecter le sac noir (au poids donc très réduit) qu'une fois tous les 15 jours.



### JOURNÉE TECHNIQUE RÉGIONALE RÉDUCTION ET TRI DES DÉCHETS

Lors de cette journée, organisée par Cyclad le 12 octobre à Surgères : le directeur de Cyclad et l'entreprise Brangeon Environnement ont présenté l'expérimentation nationale de la collecte des biodéchets en porte-à-porte menée sur Gémozac en partenariat avec Plastic Omnium et l'ADEME.

### QU'EST-CE QU'UN BIODÉCHET ?

- préparation de repas :  
épluchures de fruits et légumes,  
découpe de poisson et de viande,  
coquilles d'œufs,...
- restes de repas dont les  
coquillages et crustacés, filtres à  
cafés, sachets de thé, serviettes  
de tables et essuie-tout en papier
- produits alimentaires périmés  
débarrassés de leur emballage
- déchets végétaux domestiques :  
fleurs fanées, feuilles de plantes  
d'appartement.

### COLLECTE DES EMBALLAGES

Une distribution de sacs jaunes va être effectuée en janvier. Des rouleaux sont également disponibles à la mairie.

# SAC JAUNE : SEULEMENT LES EMBALLAGES !



**+35%**

Avec les nouvelles consignes de tri, **le tri a augmenté de 35%**

**25%**

Mais étonnamment il reste encore **25% d'emballages** dans nos ordures ménagères

**20%**

Et **20% d'ordures ménagères** dans nos emballages

Pour avoir des sacs jaunes **100% recyclables** il suffit de déposer tous les emballages et seulement les emballages

## TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT



### VERRE

Il est recyclable à l'infini... à condition d'être bien déposé dans la borne dédiée ! Il sera collecté et transporté en Charente pour fabriquer de nouvelles bouteilles.



### JOUETS ET OUTILS EN PLASTIQUE

Tous les plastiques ne sont pas des emballages. Une seule question à se poser : « Est ce un emballage ? Oui alors je le trie ! Non alors il ne va pas dans le sac jaune ! »



### LES ERREURS LES PLUS FREQUENTES

#### TEXTILE

Vêtements et chaussures doivent être déposés dans les bornes Le Relais. S'ils sont en bon état pensez aux boutiques solidaires.



#### BOUTEILLES PLEINES

Elles sont trop lourdes pour être triées. Les emballages doivent être bien vidés mais pas rincés.



#### ORDURES MENAGERES

Sacs noirs, produits d'hygiène, couches, restes alimentaires salissent les emballages, perturbent la chaîne de tri et rendent le recyclage impossible.



**cyclad**

Tous les déchets ont de l'avenir



Retrouvez toutes les consignes de tri sur [cyclad.org](http://cyclad.org)